



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00046

Numéro SIREN : 784 824 153

Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2017 sous le numéro de dépôt 20757

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

En milliers d'euros



SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles.....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	15
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	16
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles	16
	4.1 Chiffre d'affaires	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	17
	4.3 Marge brute.....	19
	4.4 Marge opérationnelle.....	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	20
	5.1 Effectif.....	21
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	25
	6.1 Immobilisations incorporelles	25
	6.2 Immobilisations corporelles	26
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	27

6.4 Contrats de location	27
Note 7 : Financement et instruments financiers	28
7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers	28
7.2 Gestion des risques financiers	29
7.3 Endettement financier net	29
7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	31
7.5 Résultat financier	31
Note 8 : Provisions et passifs éventuels	32
8.1 Provisions	32
8.2 Passifs éventuels	32
Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes	33
9.1 Autres actifs courants	33
9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes	33
Note 10 : Impôts sur le résultat	34
10.1 Impôts exigibles	34
10.2 Impôts différés	34
Note 11 : Rémunération des membres du Conseil d'administration	35
Note 12 : Cautions données (hors bilan)	35

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

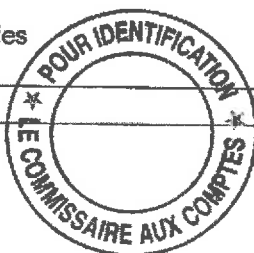
En milliers d'euros

(En milliers d'euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Chiffre d'affaires	4.1	377 261	387 949
Frais refacturés	4.1	-15 205	-16 388
Chiffre d'affaires net	4.1	362 056	371 560
Coût du personnel technique	4.3	-225 876	-233 911
Marge brute	4.3	136 179	137 650
Coût du personnel administratif	4.4	-27 914	-27 951
Autres charges	4.4	-72 408	-70 391
Amortissements	6.1, 6.2	-7 897	-7 675
Provisions	4.2, 8.1	-1 755	-2 665
Marge opérationnelle		26 204	28 969
Résultat financier	7.5	-1 271	-854
Marge avant impôt		24 934	28 115
Charges d'impôt	10.1	-9 108	-10 277
Part revenant aux minoritaires	2.2	-9	
Résultat net part du groupe		15 816	17 838

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

(En milliers d'euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		318	249
Ecart de conversion		90	-66
Résultat global de l'exercice		16 224	18 022



Etat de situation financière consolidée
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

ACTIF	Notes	31 août 2015	31 août 2016
(En milliers d' euros)			
Relations clientèles	6.1	8 444	7 894
Goodwill	6.1	33 655	33 716
Autres immobilisations incorporelles	6.1	2 934	2 718
Immobilisations corporelles	6.2	9 496	9 639
Titres de participation non consolidés	7.4	3 465	3 495
Autres actifs financiers non courants	7.4	24 407	25 656
Actifs d'impôts différés	10.2	9 783	11 040
Actifs non courants		92 184	94 158
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	120 667	129 241
Autres actifs courants	9.1	43 210	39 716
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	30 317	31 613
Actifs courants		194 194	200 571
Total actif		286 378	294 729

PASSIF	Notes	31 août 2015	31 août 2016
(En milliers d' euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		22 371	22 567
Ecart de conversion		-1 716	-1 842
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Capitaux propres part du groupe		44 791	46 882
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	411	0
Capitaux propres		45 202	46 882
Emprunts long terme - part non courante	7.3	60 434	65 722
Provisions non courantes	8.1	18 523	19 014
Passifs d'impôt différés	10.2	1 690	1 945
Passifs non courants		80 648	86 682
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	21 169	12 424
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	30 563	31 823
Autres dettes et passifs courants	9.2	101 044	107 949
Provisions courantes	8.1	7 752	8 969
Passifs courants		160 528	161 165
Total passif		286 378	294 729



Tableau de variations des capitaux propres consolidés
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

PASSIF	Capitaux	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2014	8 320	21 831	15 716	133	-1 792	44 209
Autres mouvements		73				73
Affectation de résultat		15 716	-15 716			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 716				-15 716
Résultat global		15	15 816	318	75	16 224
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2015	8 320	21 920	15 816	451	-1 716	44 791
Autres mouvements		-75			-39	-114
Affectation de résultat		15 816	-15 816			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 816				-15 816
Résultat global		21	17 838	249	-87	18 021
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016	8 320	21 866	17 838	700	-1 842	46 882



Tableau de flux de trésorerie consolidé
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

(En milliers d' euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Dotation nettes des reprises amortissements et provisions		7 266	9 520
Plus et moins values de cession		-478	63
Impôts différés		-655	-1 469
Capacité d'autofinancement		21 949	25 952
Variation des actifs courants et autres		-7 996	-4 506
Variation des dettes courantes et autres		3 661	7 482
Variation du besoin en fonds de roulement		-4 335	2 976
Flux net de trésorerie généré par l'activité		17 614	28 928
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-7 132	-6 450
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		626	126
Acquisition des autres actifs non courants			-3 990
Cession et remboursement des autres actifs non courants		2 924	2 850
Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales		-1 401	-872
Flux net lié aux opérations d'investissement		-4 983	-8 336
Dividendes versés aux actionnaires de Mazars SA		-15 716	-15 816
Dividendes versés aux minoritaires		-10	
Encaissements provenant d'emprunts		15 973	18 501
Remboursement d'emprunts		-16 517	-12 622
Mouvements sur le capital			
Flux net lié aux opérations de financement		-16 270	-9 938
Variation du flux de trésorerie		-3 639	10 655
Incidences des variations de taux de change		-735	5
Variation de trésorerie		-4 374	10 660
Trésorerie à l'ouverture		25 320	20 946
Trésorerie à la clôture		20 946	31 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30 317	31 613
Concours bancaires courants		-9 371	-7
Trésorerie nette		20 946	31 606



2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 20 décembre 2016 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2016 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2015-2016

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2015-2016.

⇒ Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2015-2016 du Groupe.

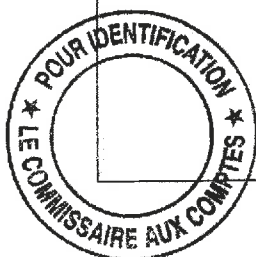
1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe Mazars :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
Amendements à IAS 1 <i>Disclosure initiative : présentation des états financiers</i> (1 ^{er} septembre 2015)	Ces amendements clarifient des dispositions actuelles de la norme IAS 1, notamment en matière de présentation des informations en annexe, afin de les rendre davantage pertinentes et spécifiques à l'entité de reporting. Ils indiquent de manière explicite que le format des notes annexes proposé par la norme n'est pas obligatoire. Le Groupe a saisi l'opportunité de ces amendements, applicables obligatoirement à compter de l'exercice 2016-2017, pour modifier par application anticipée le mode de présentation et de rédaction de ses notes annexes dès les présents comptes consolidés.



Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1 ^{er} septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues. Les travaux visant à identifier les conséquences de la norme IFRS 9 sont en cours. Cependant, compte tenu de la nature des transactions du Groupe, il n'est pas attendu de modification sensible des postes concernés. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 ^{er} septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1^{er} septembre 2018), soit en retraitant les périodes comparatives présentées. Le principal effet attendu de cette norme pour le Groupe concernera le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires. Les travaux visant à en identifier les conséquences et les modalités de transition sont en cours. <i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019 ou 2018)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Le Groupe va évaluer au cours de l'exercice 2016-2017 sa capacité à mettre en œuvre IFRS 16 en même temps que la norme IFRS 15. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2016 est mentionné en note 6.4.</i>



1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2016 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 105 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 10 337 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2015/2016 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2015/2016 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.



Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat : il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.** Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

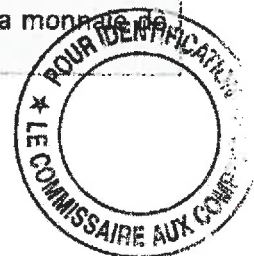
2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.



2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.



2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2015/2016 s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	Mère	
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 365	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Frax	Île-de-France	387 953 961	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	385 687 035	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 905 124	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Orpik	Île-de-France	378 441 802	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
PMETI	Île-de-France	821 034 063	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Danuette - BP 13 - 95110 Samois	100,00	IG
WSB Holding	Île-de-France	508 938 701	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 065	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
SPCC	Île-de-France	389 900 648	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
Milipays	Île-de-France	420 778 094	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
Mazars	Alsace	346 660 990	20 avenue de la Paix - 67006 Strasbourg	99,995	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	20 avenue de la Paix - 67006 Strasbourg	99,995	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	20 avenue de la Paix - 67006 Strasbourg	99,995	IG
Mazars experts-on-line (Bluess & Associés)	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 Haguenau	100,00	IG
Mazars Figeac	Aquitaine	443 457 841	1 Impasse des Muriers - 33700 Merignac	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne	384 762 589	20 rue de la Gazette - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
ADJ Participations	Auvergne	447 560 400	20 rue de la Gazette - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
Mazars Inreco	Bretagne	339 254 617	12 rue Anha Comi, Parc tertiaire Larocheau - 56000 Vannes	100,00	IG
Mazars	Champagne-Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 Bezanne	100,00	IG
Mazars SEM	Champagne-Ardenne	381 208 584	37 rue René Cassin - 51430 Bezanne	100,00	IG
Accios	Franche-Comté	420 947 988	9 rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 Besançon cedex	100,00	IG
Mazars Besançon	Franche-Comté	622 820 223	9 rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 Besançon cedex	100,00	IG
Mazars Pontarlier	Franche-Comté	333 720 399	9 rue Florin - 25300 Dole	100,00	IG
Mazars Dijon	Franche-Comté	388 180 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 Dijon cedex	100,00	IG
Pharis Audit	Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Mazars Lons	Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Fidagri	Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Marvais - 25120 Maiche	100,00	IG
Mazars	Midi-Pyrénées	780 138 715	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Rodez	Midi-Pyrénées	512 926 295	18 avenue de l'Europe - 12000 Rodez	100,00	IG
Mazars sCea	Nord	326 637 204	128 rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 619 623	53 avenue Pasteur - BP 144 - 76130 Mont-Saint-Aignan cedex	100,00	IG
Cabinet d'Audit Lecomte	Normandie	424 343 424	2 rue Mickael Collins - BP 126 - 76122 Le Grand-Quevilly	100,00	IG
Eazy by MAZARS	Normandie	380 934 413	15 quai Lamande - 76600 Le Havre	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	PACA	383 972 510	65 avenue Jules Cantini - 13006 Marseille	100,00	IG
Mazars	Rhône-Alpes	351 497 649	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne cedex	100,00	IG
Mazars Metz	Rhône-Alpes	379 048 283	13 avenue du Pré Félin - 74940 Annecy-le-Vieux	100,00	IG
Mazars & Sefco	Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Sefco	Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Rhône-Alpes	534 124 839	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne cedex	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Rhône-Alpes	377 706 899	4 rue Paul Valérien Perrin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Gourgue	Rhône-Alpes	334 213 799	4 rue Paul Valérien Perrin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG

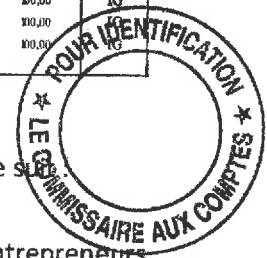


Sociétés	Pays		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés étrangères				
Mazars Kft	Hongrie	Rákóczi út 70-72 - 1074 Budapest	100,00	IG
Mazars Transfer Pricing Center Kft	Hongrie	Rákóczi út 70-72 - 1074 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Pologne	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Audit Sp. Z o.o.	Pologne	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Expertise Sp. Zoo	Pologne	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Republique tchèque	Pohřební 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Republique tchèque	Pohřební 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Republique tchèque	Pohřební 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Roumanie	Str. Economu Cezarescu nr. 31B - Sector 6 - RO-060754 - Bucarest	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Roumanie	Str. Economu Cezarescu nr. 31B - Sector 6 - RO-060754 - Bucarest	100,00	IG
ZAO Mazars	Russie	24/27 Sadovaya-Samotechnaya - 127051 Moscou	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russie	24/27 Sadovaya-Samotechnaya - 127051 Moscou	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovaquie	Suché myto I - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovaquie	Suché myto I - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovaquie	Suché myto I - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine	Ukraine	20/24 Reytarska apt2 01034 KIEV	97,00	IG
Mazars Audit Ukraine	Ukraine	20/24 Reytarska apt2 01034 KIEV	100,00	IG
SOFRACOR SARL	Djibouti	BP 2574 - Gabode 5 - Face au 5ème N°101 - Djibouti	100,00	IG
Mazars Japan K.K.	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars WB	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam	2-4-6 Dong Khoi - Q1 - Ho Chi Minh Ville	100,00	IG

(*) IG = intégration globale

L'évolution du périmètre de consolidation l'exercice 2015/2016 s'analyse comme suit :

- Constitution de la société PMETI ;
- Acquisition de 100% d'ADJ Participations pour détenir 100% de Mazars Entrepreneurs (anciennement Mazars Alix), détenue à 85% précédemment ;
- Acquisition du cabinet Joseph Blaess & Associés en Alsace.



Le tableau suivant présente l'impact 2015/2016 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

Compte de résultat consolidé
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

(En milliers d'euros)	MAZARS CENTRE / ADH EXPERTS	ADJ PARTICIPATIONS	PMETI	J. BLAESS	Total
Chiffre d'affaires net	-13 518			280	-13 238
Marge opérationnelle	-15	-1		6	-10

Etat de situation financière
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

ACTIF	MAZARS CENTRE / ADH EXPERTS	ADJ PARTICIPATIONS	PMETI	J. BLAESS	Total
(En milliers d'euros)					
Actifs non courants		208		183	371
Actifs courants		34	100	523	657
Total actif		242	100	686	1 028
Capitaux propres	0	-1	0		-1
Passifs non courants				244	244
Passifs courants		242	100	442	785
Total passif		242	100	686	1 028

Effectif moyen
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

Effectif moyen	MAZARS CENTRE / ADH EXPERTS	ADJ PARTICIPATIONS	PMETI	J. BLAESS	Total
Associés					
Personnel technique	-126			11	-115
Personnel administratif	-9				-9
Total	-135			11	-124

Il est rappelé que Mazars SA a cédé sa participation dans la société Mazars Centre le 31/08/2015, laquelle détenait 50,01 % de la société Mazars Centre.

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Conseil d'administration, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

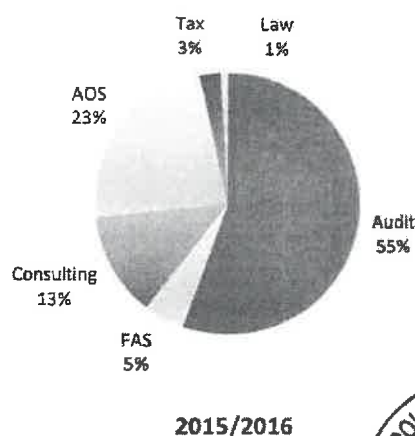
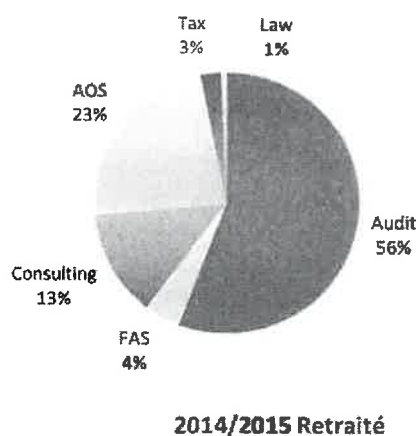
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), visant à établir le diagnostic financier de l'entreprise, dans une optique d'évaluation et/ou de transmission, ainsi qu'à assister l'entreprise dans la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, consistant à faire converger les organisations sur leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil Juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2014/2015	2014/2015 Retraité	2015/2016
Audit	190 480	195 480	206 257
FAS	15 497	15 497	18 513
Consulting	30 161	46 261	48 018
AOS	114 858	81 558	86 001
Tax	8 740	8 740	9 618
Law	2 319	2 319	3 153
Adjustment		12 200	
Total	362 056	362 056	371 560

Suite au changement de rattachement de certaines activités aux offres de services et à la sortie du périmètre d'entités concernant principalement l'offre AOS, les données 2014/2015 ont été retraitées afin de permettre la comparaison avec les données 2015/2016.



Exercice 2015/2016



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 87 % de l'activité totale en 2015/2016 contre 88% en 2014/2015.

La part des effectifs de la France représente 73 % de l'effectif total en 2015/2016 contre 74% en 2014/2015.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

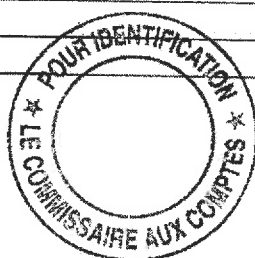
Principes comptables

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

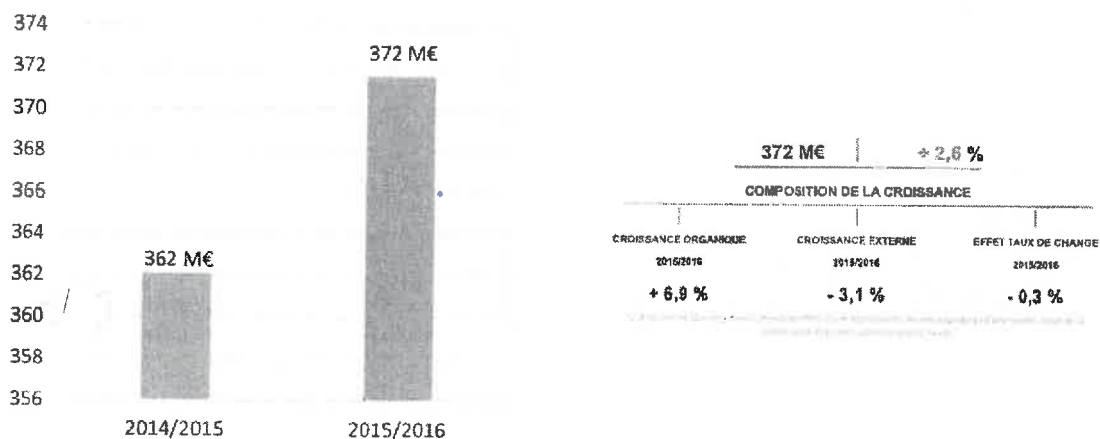
Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Facturations	376 062	382 294
Variation des prestations réalisées non encore facturées	1 199	5 655
Chiffre d'affaires	377 261	387 949
Frais refacturés	-15 205	-16 388
Chiffre d'affaires net	362 056	371 560



Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée en fonction du risque de non-recouvrement des créances.

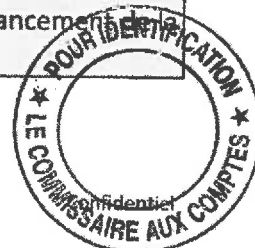
Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.



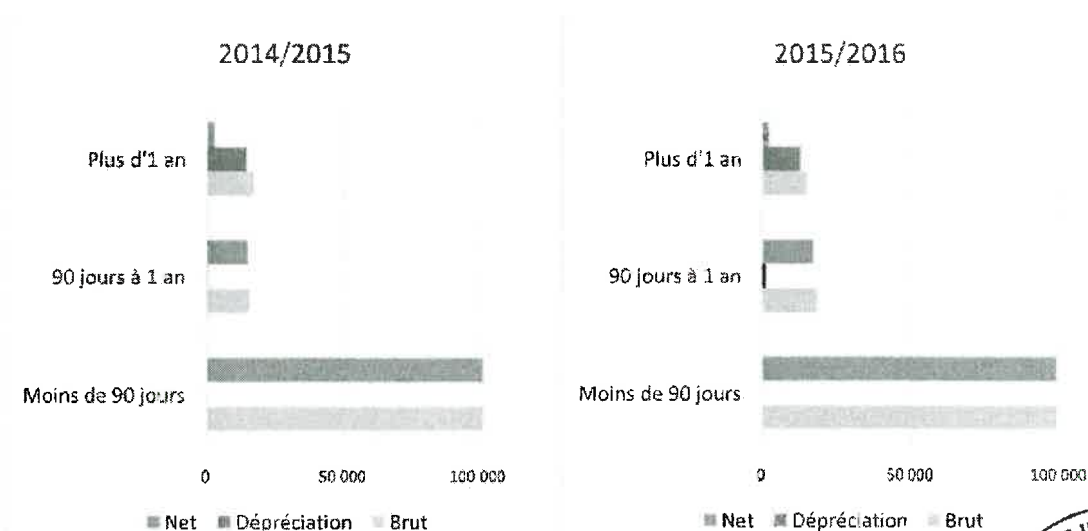
Au 31 août 2016, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d' euro)	31 août 2015	31 août 2016		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	118 290	134 979	-15 090	119 889
Prestations réalisées non encore facturées	25 888	31 520	-15	31 505
Avances et acomptes reçus	-16 840	-14 906		-14 906
Produits constatés d'avance	-6 672	-7 246		-7 246
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	120 667	144 346	-15 105	129 241
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	32,0%			33,3%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d' euros)	31 août 2015			31 août 2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	98 279	-121	98 159	101 978	-66	101 911
90 jours à 1 an	18 430	-1 292	17 137	15 759	-603	15 156
Plus d'1 an	15 690	-12 896	2 040	17 242	-14 420	2 821
Total	132 399	-14 309	118 090	134 979	-15 090	119 889

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays. Le montant hors taxes des créances à plus d'un an s'élève à 14,6 millions d'euros dépréciées à hauteur de 14,4 millions d'euros. Au 31 août 2016, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 98,1% de charges de personnel technique et de 1,9% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d' euros)	2014/2015	Effectif (ETP moyen)	2015/2016	Effectif (ETP moyen)
Chiffre d'affaires net	362 056		371 560	
Charges de personnel technique	221 619	3 331	229 519	3 448
Charges de sous traitance technique	4 257		4 392	
Marge brute	136 179		137 650	
Taux marge brute	37,6%		37,0%	

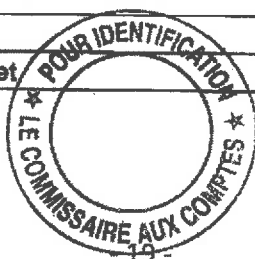
Le coût du personnel technique 2015/2016 évolue de 3,6%. Cette progression est en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires net.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Marge brute	136 179	137 650
Coût du personnel administratif	-27 914	-27 951
Autres charges	-72 408	-70 391
Amortissements	-7 897	-7 675
Provisions	-1 755	-2 665
Marge opérationnelle	26 204	28 969
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,2%	7,8%



Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Charges de personnel administratif	27 914	27 951
Autres charges	72 408	70 391
Amortissements	7 897	7 675
Provisions	1 755	2 665
Résultat financier	1 271	854
Total	111 246	109 535
Ratio Frais indirects / CA Net	30,73%	29,48%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Frais immobiliers	21 564	20 403
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 365	12 121
Services généraux	8 539	6 301
Autres	29 723	30 709
Sous-total	72 191	69 534
Eléments exceptionnels	217	856
Total	72 408	70 391

L'année 2015/2016 est marquée par une bonne maîtrise des frais généraux qui baissent légèrement d'une année sur l'autre sous l'effet de deux facteurs :

- Une augmentation mesurée des frais généraux qui progressent moins vite que le chiffre d'affaires ;
- La sortie de périmètre de Mazars Centre / ADH experts (France).

Aucune charge exceptionnelle significative n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2015/2016 à l'exception d'une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 856 milliers d'euros.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.



Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

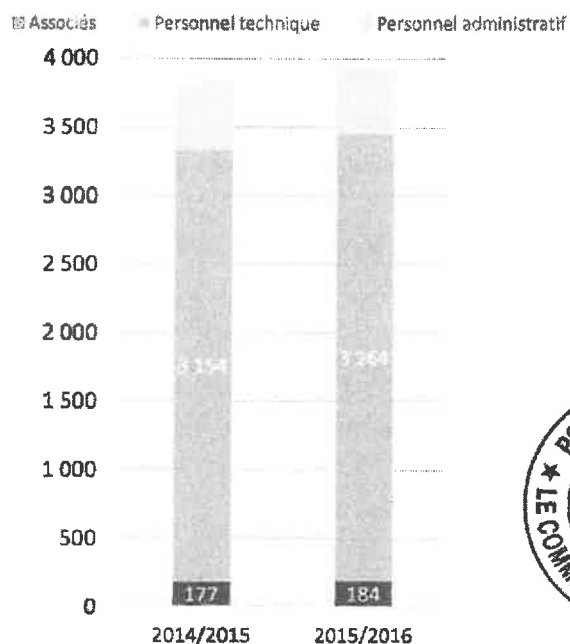
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 3 822 en 2014/2015 à 3 935 en 2015/2016 et se répartit suivant les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Les personnels du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Ces avantages sont gérés soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ces cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice dans les coûts des personnels concernés.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	2014/2015		2015/2016	
Valeur actuelle des engagements		4 732		4 198
- Juste valeur des actifs de couverture		-190		-232
+ Plafonnement de l'actif				
Provision à l'ouverture	01/09/2014	4 542	01/09/2015	3 966
Charges de l'exercice		19		416
Ecart actuariel par OCI		-475		-374
Effet du plafonnement de l'actif				
Prestations & Contributions versées		-121		-45
Effets de change				
Provision à la clôture	31/08/2015	3 966	31/08/2016	3 962
Valeur actuelle engagement		4 198		4 226
- Juste valeur des actifs de couverture		-232		-264
+ Plafonnement de l'actif				

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

Exercice 2015/2016



Confidentiel

5.2.2 Charges comptabilisées

La charge nette de l'exercice 2015/2016 se décompose ainsi :

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Coût des services rendus	351	336
Charge d'intérêt	86	84
Rendement attendu des actifs	-4	-5
Acquisition/Cession	-414	
Impact des liquidations ou réductions de régime		
CHARGE NETTE DE L'EXERCICE	19	416

5.2.3 Ecart actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2015/2016 s'élèvent à 0,4 million d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2015/2016
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-376
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-210
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	534
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-700
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	2
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-374
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	-374

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. Pour les principaux régimes financés, l'allocation des fonds est la suivante :

31 août 2015				31 août 2016			
Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier	Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier
30%	70%			30%	70%		



5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2016 des engagements exposés ci-avant sont les suivantes :

Taux d'actualisation 2015	Taux d'actualisation 2016	Taux d'inflation 2015	Taux d'inflation 2016
2,00%	1,00%	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture. Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

(En milliers d'euros)	Total
Engagement au 31 Août 2016	4 226
Impact d'une hausse de 0,25%	4 074
Impact d'une diminution de 0,25%	4 365



Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 8 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de droits d'usage amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Relations clientèles	21 220	36		800	0	3	22 060
Goodwill	33 868				58	3	33 929
Autres immobilisations incorporelles	18 984	2 117	-123	7	0	3	20 998
Total	74 073	2 153	-123	807	58	10	78 977

Amortissements et provisions	31 août 2015	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Relations clientèles	-12 776	-1 386			0	-3	-14 166
Goodwill	-214				0	0	-214
Autres immobilisations incorporelles	-18 053	-2 332	123	-7	0	-4	-18 270
Total	-29 040	-3 718	123	-7	0	-7	-32 649

Valeurs nettes	31 août 2015	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	8 444	36	-1 386		800	0		7 894
Goodwill	33 655					58	4	33 716
Autres immobilisations incorporelles	2 934	2 117	-2 332	0		0	-1	2 718
Total	45 033	2 153	-3 718	0	800	58	3	44 328

Exercice 2015/2016

Confidentiel

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les variations de périmètre des Relations clientèles concernent l'opération réalisée en France (Alsace).

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans



Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	16 891	800	-385	47	20	26	17 399
Matériel de transport et autres	1 233	513	-275	0	0	4	1 476
Mobilier et matériel de bureau	16 351	2 984	-2 612	82	-21	23	16 808
Total	34 476	4 297	-3 272	129	-1	53	35 682

Amortissements et provisions	31 août 2015	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	-11 761	-1 367	297	-34	1	-12	-12 906
Matériel de transport et autres	-857	-207	198	0	-18	-4	-688
Mobilier et matériel de bureau	-12 632	-1 433	2 695	-65	0	-13	-12 449
Total	-24 979	-4 007	3 087	-99	-17	-29	-26 044

Valeurs nettes	31 août 2015	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	5 130	800	-1 367	-88	13	21	13	4 492
Matériel de transport et autres	576	513	-207	-77	0	-18	0	788
Mobilier et matériel de bureau	3 820	2 984	-2 433	-20	17	-21	11	4 358
Total	9 496	4 297	-4 007	-185	30	-17	24	9 639

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Conseil d'administration.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

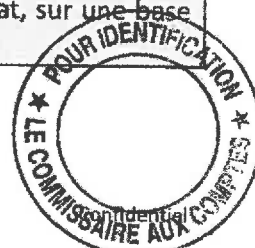
Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.



L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Moins 1 an	16 241	15 762
De 1 à 5 ans	56 370	46 204
+ 5 ans	3 144	805
Loyer minimum	75 756	62 771

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

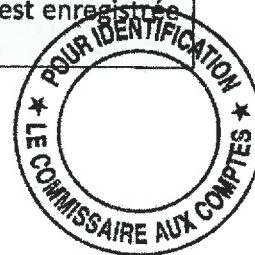
- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.



7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

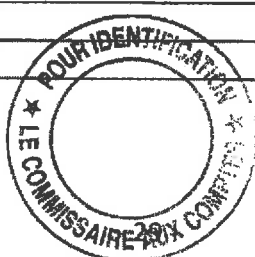
Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Emprunts obligataires	23 537	27 808
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 127	46 006
Dettes financières diverses	5 568	4 325
Dettes financières	72 233	78 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-30 317	-31 613
Concours bancaires courants	9 371	7
Trésorerie nette	-20 946	-31 606
Endettement financier net	51 286	46 533



Les dettes financières augmentent de 5,9 millions d'euros mais l'endettement financier net s'est réduit de 4,7 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2015 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2016 Endettement financier net
EUR	71 499	-13 178	58 321	76 360	-23 648	52 712
USD		-1 443	-1 443		-2 041	-2 041
Autres devises	734	-6 326	-5 592	1 779	-5 917	-4 138
Total	72 233	-20 946	51 286	78 139	-31 606	46 533

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2015	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecarts de change	Autres	31 août 2016
Emprunts obligataires	23 537	7 373	-3 102	16		-16	0	27 808
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 127	10 328	-7 492			43	0	46 006
Dettes financières diverses	5 569	850	-2 028	-68		1	0	4 325
Dettes financières	72 233	18 551	-12 622	-60		27	0	78 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-30 517			-1 006	-270	-20		-31 613
Concours bancaires courants	9 371			-9 389		25		7
Trésorerie nette	-20 946			-10 394	-270	5		-31 606
Endettement financier net	51 286	18 551	-12 622	-10 444	-270	32	0	46 533

Par échéance

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Part courante	Part non courante
Emprunts obligataires	27 808	86	27 722
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 006	10 110	35 897
Dettes financières diverses	4 325	2 220	2 104
Dettes financières	78 139	12 416	65 722



L'augmentation des dettes financières de 18,5 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants :

- Par Mazars SA de 12,4 millions d'euros auprès de HSBC dont un premier tirage de 8,1 millions d'euros a été réalisé le 30 août 2016 et d'un nouvel emprunt obligataire de 7 millions d'euros ;
- Par Mazars (Strasbourg) de 0,7 million d'euros dans le cadre de l'acquisition du cabinet Joseph Blaess ;
- Par Mazars Japan KK de 70 millions de yens (0,6 million d'euros) dans le cadre de la restructuration de son découvert bancaire de 40 millions de yens.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions	Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
Titres - sociétés non consolidées	3 465	58	-4		-24	-1	0	3 495
Prêts	9 553	2 267		-746		0	0	11 074
Dépôts et cautionnements	650	556		-114		1	55	1 178
Autres immobilisations financières	15 234	1 167		-1 986	2	0	-3	14 414
Total	28 902	4 049	-4	-2 847	-22	0	52	30 591

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2016	Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
Titres - sociétés non consolidées	0					0	0	0
Prêts	-50		50				0	0
Dépôts et cautionnements								
Autres immobilisations financières	-1 240							-1 240
Total	-1 290		50			0	0	-1 240

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2016	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
Titres - sociétés non consolidées	3 465	58		-4		-24	-1	0	3 495
Prêts	9 503	2 267		50	-746		0	0	11 074
Dépôts et cautionnements	650	556			-114		1	55	1 178
Autres immobilisations financières	14 224	1 167			-1 986	2	0	-3	13 404
Total	27 842	4 049		46	-2 847	-22	0	52	29 351

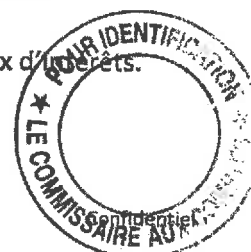
La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Gains de change	753	681
Autres produits financiers	595	570
Reprises sur provisions financières	444	50
Total produits financiers	1 792	1 301
Pertes de changes	571	505
Intérêts et charges financières	2 443	1 650
Dotations aux provisions financières	49	0
Total charges financières	3 063	2 155
Résultat financier	-1 271	-854

La réduction du résultat financier résulte principalement de la baisse des taux d'intérêts.



Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation impact Réserves	Ecart de change	31 août 2016
Indemnités de départ à la retraite	13 897	1 546	-1 175		260	-374	-1	14 153
Risques	9 871	3 075	-2 325		-89		4	10 337
Litiges personnels	2 566	2 007	-1 282		70		-8	3 353
Déménagements locaux	140							140
Provisions	26 275	6 628	-4 783		241	-374	-4	27 983

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 153	738	13 415
Risques	10 337	4 979	5 358
Litiges personnels	3 353	3 253	100
Déménagements locaux	140		140
Provisions	27 983	8 969	19 014

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9,9 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Il n'existe pas de passif éventuel au 31 août 2016.



Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Créances sociales	1 290	1 351
Autres créances fiscales	13 140	12 337
Comptes courants et débiteurs divers	20 229	19 055
Charges constatées d'avance	8 537	6 950
Ecart de conversion actif	14	23
Total	43 210	39 716

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Fournisseurs et comptes rattachés	30 563	31 823
Dettes sociales	64 019	70 214
Dettes fiscales	31 615	32 421
Dettes diverses	5 410	5 314
Total	131 607	139 772

La majorité des dettes d'exploitation présentent une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Résultat consolidé avant impôt	24 934	28 115
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique (a)	8 310	9 371
Différence de taux / filiales étrangères	-151	-188
Charges non déductibles	411	199
Dividendes	814	886
Divers	-277	9
Sous total (b)	798	906
Charges d'impôt (a+b)	9 108	10 277

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Impôts différés actifs	9 783	11 040
Impôts différés passifs	-1 690	-1 945
Total	8 093	9 095

Note 11 : Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les rémunérations revenant aux membres du Conseil d'administration, organe exécutif de Mazars, se sont élevées au titre de l'exercice 2015/2016 à 8 390 milliers d'euros toutes charges comprises. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 12 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Cautions données	26 136	24 125



S.A.A.B
46, rue Cardinet
75017 PARIS

SAS GERE
14, rue La Fayette
75009 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
RCS Nanterre 784 824 153

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société MAZARS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 1.1 du paragraphe « *Principes comptables* » de l'annexe expose les nouvelles normes et interprétations applicables aux comptes de l'exercice 2015/2016,
- dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 24 janvier 2017

S.A.A.B



Patricia DURET



Gabriel de VILLEPIN

SAS GEREK



Denis COCITO

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles.....	14
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	15
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	16
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles	16
	4.1 Chiffre d'affaires	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	17
	4.3 Marge brute.....	19
	4.4 Marge opérationnelle	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	20
	5.1 Effectif.....	21
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	25
	6.1 Immobilisations incorporelles	25
	6.2 Immobilisations corporelles	26
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	27

6.4	Contrats de location	27
	Note 7 : Financement et instruments financiers	28
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	28
7.2	Gestion des risques financiers	29
7.3	Endettement financier net	29
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	31
7.5	Résultat financier	31
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels	32
8.1	Provisions	32
8.2	Passifs éventuels	32
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes	33
9.1	Autres actifs courants	33
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	33
	Note 10 : Impôts sur le résultat	34
10.1	Impôts exigibles	34
10.2	Impôts différés	34
	Note 11 : Rémunération des membres du Conseil d'administration	35
	Note 12 : Cautions données (hors bilan)	35

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

En milliers d'euros

(En milliers d' euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Chiffre d'affaires	4.1	377 261	387 949
Frais refacturés	4.1	-15 205	-16 388
Chiffre d'affaires net	4.1	362 056	371 560
Coût du personnel technique	4.3	-225 876	-233 911
Marge brute	4.3	136 179	137 650
Coût du personnel administratif	4.4	-27 914	-27 951
Autres charges	4.4	-72 408	-70 391
Amortissements	6.1, 6.2	-7 897	-7 675
Provisions	4.2, 8.1	-1 755	-2 665
Marge opérationnelle		26 204	28 969
Résultat financier	7.5	-1 271	-854
Marge avant impôt		24 934	28 115
Charges d'impôt	10.1	-9 108	-10 277
Part revenant aux minoritaires	2.2	-9	
Résultat net part du groupe		15 816	17 838

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

(En milliers d' euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		318	249
Ecart de conversion		90	-66
Résultat global de l'exercice		16 224	18 022



Etat de situation financière consolidée
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

ACTIF	Notes	31 août 2015	31 août 2016
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	8 444	7 894
Goodwill	6.1	33 655	33 716
Autres immobilisations incorporelles	6.1	2 934	2 718
Immobilisations corporelles	6.2	9 496	9 639
Titres de participation non consolidés	7.4	3 465	3 495
Autres actifs financiers non courants	7.4	24 407	25 656
Actifs d'impôts différés	10.2	9 783	11 040
Actifs non courants		92 184	94 158
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	120 667	129 241
Autres actifs courants	9.1	43 210	39 716
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	30 317	31 613
Actifs courants		194 194	200 571
Total actif		286 378	294 729

PASSIF	Notes	31 août 2015	31 août 2016
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		22 371	22 567
Ecart de conversion		-1 716	-1 842
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Capitaux propres part du groupe		44 791	46 882
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	411	0
Capitaux propres		45 202	46 882
Emprunts long terme - part non courante	7.3	60 434	65 722
Provisions non courantes	8.1	18 523	19 014
Passifs d'impôt différés	10.2	1 690	1 945
Passifs non courants		80 648	86 682
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	21 169	12 424
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	30 563	31 823
Autres dettes et passifs courants	9.2	101 044	107 949
Provisions courantes	8.1	7 752	8 969
Passifs courants		160 528	161 165
Total passif		286 378	294 729



Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

PASSIF	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2014	8 320	21 831	15 716	133	-1 792	44 209
Autres mouvements		73				73
Affectation de résultat		15 716	-15 716			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 716				-15 716
Résultat global		15	15 816	318	75	16 224
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2015	8 320	21 920	15 816	451	-1 716	44 791
Autres mouvements		-75			-39	-114
Affectation de résultat		15 816	-15 816			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-15 816				-15 816
Résultat global		21	17 838	249	-87	18 021
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016	8 320	21 866	17 838	700	-1 842	46 882



Tableau de flux de trésorerie consolidé
Exercice 2015/2016 clos le 31 août 2016

(En milliers d' euros)	Notes	2014/2015	2015/2016
Résultat net part du groupe		15 816	17 838
Dotation nettes des reprises amortissements et provisions		7 266	9 520
Plus et moins values de cession		-478	63
Impôts différés		-655	-1 469
Capacité d'autofinancement		21 949	25 952
Variation des actifs courants et autres		-7 996	-4 506
Variation des dettes courantes et autres		3 661	7 482
Variation du besoin en fonds de roulement		-4 335	2 976
Flux net de trésorerie généré par l'activité		17 614	28 928
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		-7 132	-6 450
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		626	126
Acquisition des autres actifs non courants			-3 990
Cession et remboursement des autres actifs non courants		2 924	2 850
Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales		-1 401	-872
Flux net lié aux opérations d'investissement		-4 983	-8 336
Dividendes versés aux actionnaires de Mazars SA		-15 716	-15 816
Dividendes versés aux minoritaires		-10	
Encaissements provenant d'emprunts		15 973	18 501
Remboursement d'emprunts		-16 517	-12 622
Mouvements sur le capital			
Flux net lié aux opérations de financement		-16 270	-9 938
Variation du flux de trésorerie		-3 639	10 655
Incidences des variations de taux de change		-735	5
Variation de trésorerie		-4 374	10 660
Trésorerie à l'ouverture		25 320	20 946
Trésorerie à la clôture		20 946	31 606
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30 317	31 613
Concours bancaires courants		-9 371	-7
Trésorerie nette		20 946	31 606



2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 20 décembre 2016 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2016 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2015-2016

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2015-2016.

⇒ Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2015-2016 du Groupe.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe Mazars :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
Amendements à IAS 1 <i>Disclosure initiative : présentation des états financiers</i> (1 ^{er} septembre 2015)	Ces amendements clarifient des dispositions actuelles de la norme IAS 1, notamment en matière de présentation des informations en annexe, afin de les rendre davantage pertinentes et spécifiques à l'entité de reporting. Ils indiquent de manière explicite que le format des notes annexes proposé par la norme n'est pas obligatoire. Le Groupe a saisi l'opportunité de ces amendements, applicables obligatoirement à compter de l'exercice 2016-2017, pour modifier par application anticipée le mode de présentation et de rédaction de ses notes annexes dès les présents comptes consolidés.



Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1 ^{er} septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues. Les travaux visant à identifier les conséquences de la norme IFRS 9 sont en cours. Cependant, compte tenu de la nature des transactions du Groupe, il n'est pas attendu de modification sensible des postes concernés. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 ^{er} septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1^{er} septembre 2018), soit en retraçant les périodes comparatives présentées. Le principal effet attendu de cette norme pour le Groupe concernera le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires. Les travaux visant à en identifier les conséquences et les modalités de transition sont en cours. <i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019 ou 2018)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Le Groupe va évaluer au cours de l'exercice 2016-2017 sa capacité à mettre en œuvre IFRS 16 en même temps que la norme IFRS 15. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2016 est mentionné en note 6.4.</i>



1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2016 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 105 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 10 337 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2015/2016 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.



1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2015/2016 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat :** Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

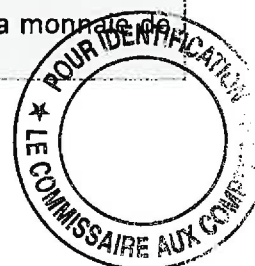
2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;
- Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.



2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.



2.2 Evolution du périmètre de consolidation

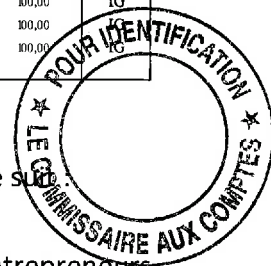
Le périmètre de consolidation de l'exercice 2015/2016 s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	Mère	
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 005 124	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Orphis	Île-de-France	378 441 802	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
PMETI	Île-de-France	821 034 063	61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - BP 13 - 95110 Sannois	100,00	IG
WSB Holding	Île-de-France	508 938 701	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 065	68 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris	100,00	IG
Uniconsels	Île-de-France	300 560 539	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
SPCC	Île-de-France	389 900 648	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
Millepayes	Île-de-France	420 778 094	2 rue des bourets 92150 - Suresnes	100,00	IG
Mazars	Alsace	348 600 990	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	20 avenue de la Paix - 67000 Strasbourg	99,995	IG
Mazars experts-on-line (Blaess & Associés)	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 Haguenau	100,00	IG
Mazars Figeor	Aquitaine	443 457 841	1 Impasse des Muriers - 33700 Merignac	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
ADJ Participations	Auvergne	447 560 400	20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
Mazars Inreco	Bretagne	339 254 617	12 rue Anita Conti, Parc tertiaire Laroiseau - 56000 Vannes	100,00	IG
Mazars	Champagne-Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 Bezanmes	100,00	IG
Mazars SEM	Champagne-Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 Bezanmes	100,00	IG
Accios	Franche-Comté	420 947 988	9 rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 Besançon cedex	100,00	IG
Mazars Besançon	Franche-Comté	622 820 223	9 rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 Besançon cedex	100,00	IG
Mazars Pontarlier	Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 Doubs	100,00	IG
Mazars Dijon	Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 Dijon cedex	100,00	IG
Pluris Audit	Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Mazars Lons	Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Fidagri	Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - 25120 Maiche	100,00	IG
Mazars	Midi-Pyrénées	780 138 715	298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Rodez	Midi-Pyrénées	513 926 295	8 avenue de l'Europe - 12000 Rodez	100,00	IG
Mazars aCea	Nord	326 637 204	28 rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 610 623	53 avenue Pasteur - BP 144 - 76130 Mont-Saint-Aignan cedex	100,00	IG
Cabinet d'Audit Lecomte	Normandie	424 343 424	2 rue Mickael Collins - BP 126 - 76122 Le Grand-Quevilly	100,00	IG
Eazy by MAZARS	Normandie	380 939 413	15 quai Lamande - 76600 Le Havre	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	PACA	383 972 510	65 avenue Jules Cantini - 13006 Marseille	100,00	IG
Mazars	Rhône-Alpes	351 497 649	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne cedex	100,00	IG
Mazars Metz	Rhône-Alpes	379 048 283	13 avenue du Pré Félin - 74940 Annecy-le-Vieux	100,00	IG
Mazars & Sefco	Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Sefco	Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Rhône-Alpes	534 124 839	131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne cedex	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Rhône-Alpes	377 706 890	4 rue Paul Valerien Perrin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Gourgue	Rhône-Alpes	334 213 790	4 rue Paul Valerien Perrin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG



Sociétés	Pays		Pourcentage de contrôle	Méthodes (*)
Sociétés étrangères				
Mazars Kft	Hongrie	Rákóczi út 70-72 - 1074 Budapest	100,00	IG
Mazars Transfer Pricing Center Kft	Hongrie	Rákóczi út 70-72 - 1074 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Pologne	Ul Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Audyt Sp. z o.o.	Pologne	Ul Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars Expertise Sp. Zoo	Pologne	Ul Piękna 18 - 00-549 Varsovie	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Republique tchèque	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Republique tchèque	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Republique tchèque	Pobřežní 620/3 - 186 00 Prague 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Roumanie	Str. Economu Cezarescu nr. 31B - Sector 6 - RO-060754 - Bucarest	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Roumanie	Str. Economu Cezarescu nr. 31B - Sector 6 - RO-060754 - Bucarest	100,00	IG
ZAO Mazars	Russie	24/27 Sadovaya-Samotechnaya - 127051 Moscou	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russie	24/27 Sadovaya-Samotechnaya - 127051 Moscou	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovaquie	Suché myto 1 - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovaquie	Suché myto 1 - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovaquie	Suché myto 1 - 811 01 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine	Ukraine	20/24 Reytarska apt2 01034 KIEV	97,00	IG
Mazars Audit Ukraine	Ukraine	20/24 Reytarska apt2 01034 KIEV	100,00	IG
SOFRACOR SARL	Djibouti	BP 2574 - Gabode 5 - Face au 5ème Riom - Djibouti	100,00	IG
Mazars Japan K.K	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporations	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars WB	Japon	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-ku, Tokyo 107-0052	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam	2-4-6 Dong Khoi - Q1 - Ho Chi Minh Ville	100,00	IG

(*) IG = intégration globale



L'évolution du périmètre de consolidation l'exercice 2015/2016 s'analyse comme suit :

- Constitution de la société PMETI ;
- Acquisition de 100% d'ADJ Participations pour détenir 100% de Mazars Entrepreneurs (anciennement Mazars Alix), détenue à 85% précédemment ;
- Acquisition du cabinet Joseph Blaess & Associés en Alsace.

3.1 Informations relatives aux offres de services

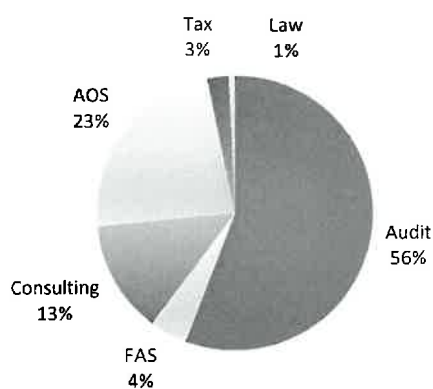
Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), visant à établir le diagnostic financier de l'entreprise, dans une optique d'évaluation et/ou de transmission, ainsi qu'à assister l'entreprise dans la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, consistant à faire converger les organisations sur leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

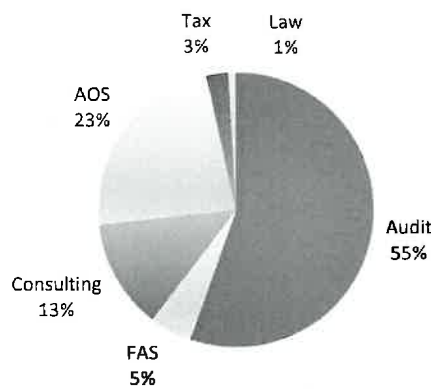
Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2014/2015	2014/2015 Retraité	2015/2016
Audit	190 480	195 480	206 257
FAS	15 497	15 497	18 513
Consulting	30 161	46 261	48 018
AOS	114 858	81 558	86 001
Tax	8 740	8 740	9 618
Law	2 319	2 319	3 153
Adjustment		12 200	
Total	362 056	362 056	371 560

Suite au changement de rattachement de certaines activités aux offres de services et à la sortie du périmètre d'entités concernant principalement l'offre AOS, les données 2014/2015 ont été retraitées afin de permettre la comparaison avec les données 2015/2016.



2014/2015 Retraité



2015/2016

Exercice 2015/2016



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 87 % de l'activité totale en 2015/2016 contre 88% en 2014/2015.

La part des effectifs de la France représente 73 % de l'effectif total en 2015/2016 contre 74% en 2014/2015.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

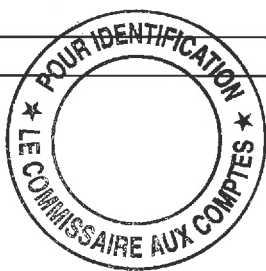
Principes comptables

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

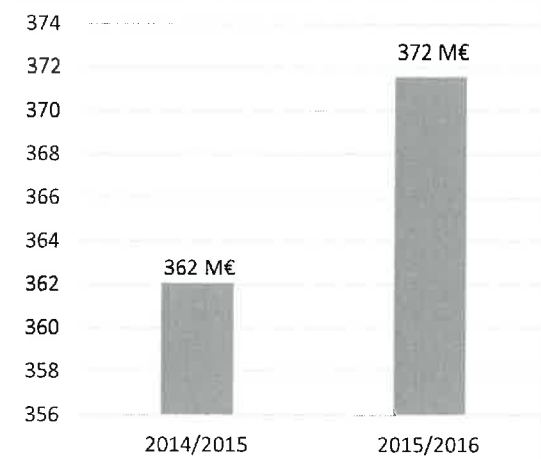
Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Facturations	376 062	382 294
Variation des prestations réalisées non encore facturées	1 199	5 655
Chiffre d'affaires	377 261	387 949
Frais refacturés	-15 205	-16 388
Chiffre d'affaires net	362 056	371 560



Evolution du chiffre d'affaires net



372 M€ + 2,6 %		
COMPOSITION DE LA CROISSANCE		
CROISSANCE ORGANIQUE	CROISSANCE EXTERNE	EFFET TAUX DE CHANGE
2015/2016	2015/2016	2015/2016
+ 6,9 %	- 3,1 %	- 0,3 %

4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée en fonction du risque de non-recouvrement des créances.

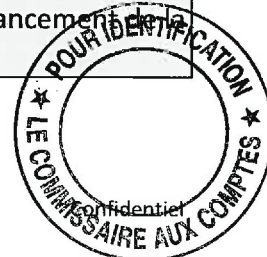
Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.



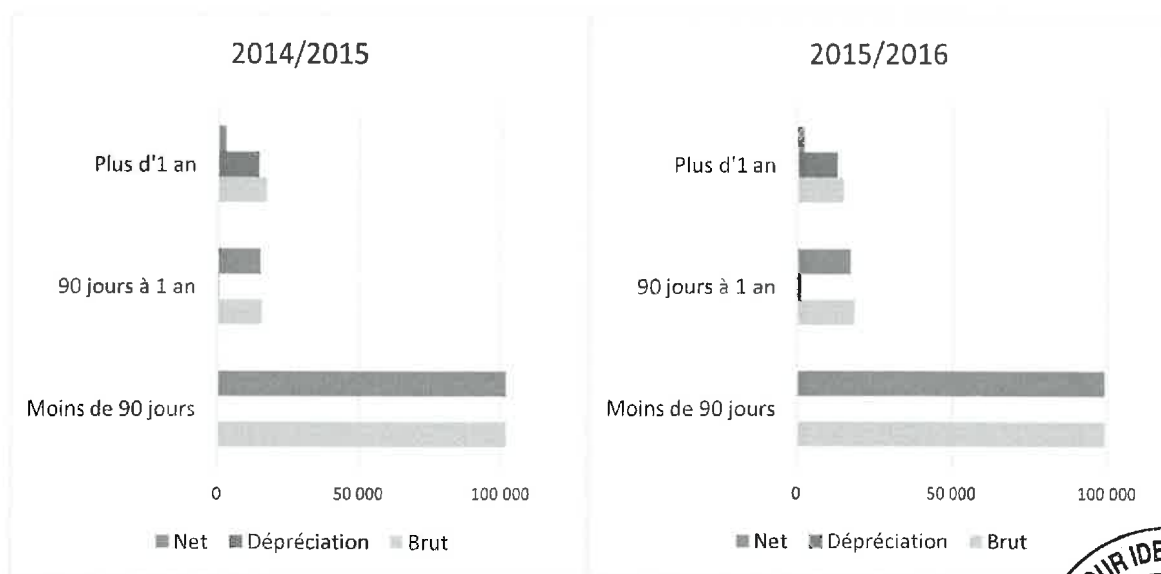
Au 31 août 2016, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

(En milliers d' euro)	31 août 2015	31 août 2016		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	118 290	134 979	-15 090	119 889
Prestations réalisées non encore facturées	25 888	31 520	-15	31 505
Avances et acomptes reçus	-16 840	-14 906		-14 906
Produits constatés d'avance	-6 672	-7 246		-7 246
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	120 667	144 346	-15 105	129 241
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	32,0%			33,3%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d' euros)	31 août 2015			31 août 2016		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	98 279	-121	98 159	101 978	-66	101 911
90 jours à 1 an	18 430	-1 292	17 137	15 759	-603	15 156
Plus d'1 an	15 890	-12 896	2 994	17 242	-14 420	2 821
Total	132 599	-14 309	118 290	134 979	-15 090	119 889

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays. Le montant hors taxes des créances à plus d'un an s'élève à 14,6 millions d'euros dépréciées à hauteur de 14,4 millions d'euros. Au 31 août 2016, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 98,1% de charges de personnel technique et de 1,9% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d' euros)	2014/2015	Effectif (ETP moyen)	2015/2016	Effectif (ETP moyen)
Chiffre d'affaires net	362 056		371 560	
Charges de personnel technique	221 619	3 331	229 519	3 448
Charges de sous traitance technique	4 257		4 392	
Marge brute	136 179		137 650	
Taux marge brute	37,6%		37,0%	

Le coût du personnel technique 2015/2016 évolue de 3,6%. Cette progression est en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires net.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Marge brute	136 179	137 650
Coût du personnel administratif	-27 914	-27 951
Autres charges	-72 408	-70 391
Amortissements	-7 897	-7 675
Provisions	-1 755	-2 665
Marge opérationnelle	26 204	28 969
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,2%	7,8%



Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Charges de personnel administratif	27 914	27 951
Autres charges	72 408	70 391
Amortissements	7 897	7 675
Provisions	1 755	2 665
Résultat financier	1 271	854
Total	111 246	109 535
Ratio Frais indirects / CA Net	30,73%	29,48%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d' euros)	2014/2015	2015/2016
Frais immobiliers	21 564	20 403
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 365	12 121
Services généraux	8 539	6 301
Autres	29 723	30 709
Sous-total	72 191	69 534
Eléments exceptionnels	217	856
Total	72 408	70 391

L'année 2015/2016 est marquée par une bonne maîtrise des frais généraux qui baissent légèrement d'une année sur l'autre sous l'effet de deux facteurs :

- Une augmentation mesurée des frais généraux qui progressent moins vite que le chiffre d'affaires ;
- La sortie de périmètre de Mazars Centre / ADH experts (France).

Aucune charge exceptionnelle significative n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2015/2016 à l'exception d'une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 856 milliers d'euros.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.



Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

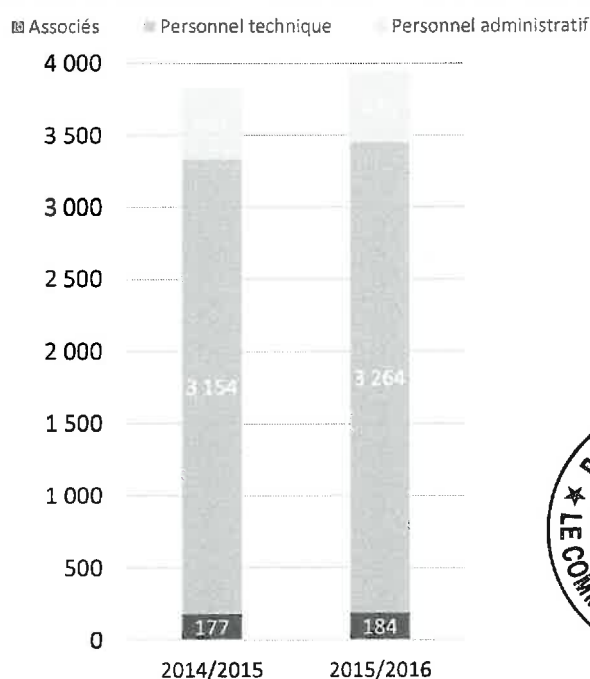
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 3 822 en 2014/2015 à 3 935 en 2015/2016 et se répartit suivant les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Les personnels du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Ces avantages sont gérés soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de ces cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice dans les coûts des personnels concernés.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	2014/2015		2015/2016	
Valeur actuelle des engagements		4 732		4 198
- Juste valeur des actifs de couverture		-190		-232
+ Plafonnement de l'actif				
Provision à l'ouverture	01/09/2014	4 542	01/09/2015	3 966
Charges de l'exercice		19		416
Ecarts actuariels par OCI		-475		-374
Effet du plafonnement de l'actif				
Prestations & Contributions versées		-121		-45
Effets de change				
Provision à la clôture	31/08/2015	3 966	31/08/2016	3 962
Valeur actuelle engagement		4 198		4 226
- Juste valeur des actifs de couverture		-232		-264
+ Plafonnement de l'actif				

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

Exercice 2015/2016



Confidentiel

5.2.2 Charges comptabilisées

La charge nette de l'exercice 2015/2016 se décompose ainsi :

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Coût des services rendus	351	336
Charge d'intérêt	86	84
Rendement attendu des actifs	-4	-5
Acquisition/Cession	-414	
Impact des liquidations ou réductions de régime		
CHARGE NETTE DE L'EXERCICE	19	416

5.2.3 Ecart actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2015/2016 s'élèvent à 0,4 million d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2015/2016
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-376
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-210
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	534
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	-700
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	2
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-374
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	-374

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. Pour les principaux régimes financés, l'allocation des fonds est la suivante :

31 août 2015				31 août 2016			
Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier	Actions	Obligations	Dérivés	Immobilier
30%	70%			30%	70%		



5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2016 des engagements exposés ci-avant sont les suivantes :

Taux d'actualisation 2015	Taux d'actualisation 2016	Taux d'inflation 2015	Taux d'inflation 2016
2,00%	1,00%	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture. Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires correspondent à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 25 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

(En milliers d'euros)	Total
Engagement au 31 Août 2016	4 226
Impact d'une hausse de 0,25%	4 074
Impact d'une diminution de 0,25%	4 365



Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 8 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de brevets, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Relations clientèles	21 220	36		800	0	3	22 060
Goodwill	33 868				58	3	33 929
Autres immobilisations incorporelles	18 984	2 117	-123	7	0	3	20 988
Total	74 073	2 153	-123	807	58	10	76 977

Amortissements et provisions	31 août 2015	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Relations clientèles	-12 776	-1 386			0	-3	-14 166
Goodwill	-214				0	0	-214
Autres immobilisations incorporelles	-16 050	-2 332	123	-7	0	-4	-18 270
Total	-29 040	-3 718	123	-7	0	-7	-32 649

Valeurs nettes	31 août 2015	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	8 444	36	-1 386		800	0		7 894
Goodwill	33 655					58	4	33 716
Autres immobilisations incorporelles	2 934	2 117	-2 332	0		0	-1	2 718
Total	45 033	2 153	-3 718	0	800	58	3	44 328

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les variations de périmètre des Relations clientèles concernent l'opération réalisée en France (Alsace).

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.



Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2015	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	18 891	800	-385	47	20	25	17 399
Matériel de transport et autres	1 233	513	-275	0	0	4	1 476
Mobilier et matériel de bureau	16 351	2 984	-2 612	82	-21	23	16 808
Total	34 476	4 297	-3 272	129	-1	53	35 682

Amortissements et provisions	31 août 2015	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)							
Agencements et installations	-11 791	-1 367	297	-34	1	-12	-12 906
Matériel de transport et autres	-657	-207	198	0	-18	-4	-688
Mobilier et matériel de bureau	-12 532	-2 433	2 593	-65	0	-13	-12 449
Total	-24 979	-4 007	3 087	-99	-17	-29	-26 044

Valeurs nettes	31 août 2015	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	5 100	800	-1 367	-88	13	21	13	4 492
Matériel de transport et autres	576	513	-207	-77	0	-18	0	788
Mobilier et matériel de bureau	3 820	2 984	-2 433	-20	17	-21	11	4 358
Total	9 496	4 297	-4 007	-185	30	-17	24	9 639

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Conseil d'administration.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.



L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d' euros)	31 août 2015	31 août 2016
Moins 1 an	16 241	15 762
De 1 à 5 ans	56 370	46 204
+ 5 ans	3 144	805
Loyer minimum	75 756	62 771

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.



7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

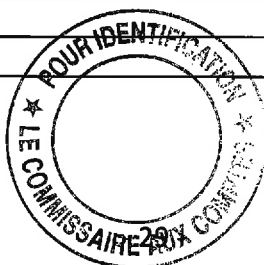
Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	31 août 2016
Emprunts obligataires	23 537	27 808
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 127	46 006
Dettes financières diverses	5 568	4 325
Dettes financières	72 233	78 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-30 317	-31 613
Concours bancaires courants	9 371	7
Trésorerie nette	-20 946	-31 606
Endettement financier net	51 286	46 533



Les dettes financières augmentent de 5,9 millions d'euros mais l'endettement financier net s'est réduit de 4,7 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d' euros)	31 août 2015			31 août 2016		
	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	Endettement financier net
EUR	71 499	-13 178	58 321	76 360	-23 648	52 712
USD		-1 443	-1 443		-2 041	-2 041
Autres devises	734	-6 326	-5 592	1 779	-5 917	-4 138
Total	72 233	-20 946	51 286	78 139	-31 606	46 533

Par flux

(En milliers d' euros)	31 août 2015	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecarts de change	Autres	31 août 2016
Emprunts obligataires	23 537	7 373	-3 102	16		-16	0	27 808
Emprunts auprès des établissements de crédit	43 127	10 328	-7 492			43	0	46 006
Dettes financières diverses	5 568	850	-2 028	-66		1	0	4 325
Dettes financières	72 233	18 551	-12 622	-50		27	0	78 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-30 317			-1 006	-270	-20		-31 613
Concours bancaires courants	9 371			-9 389		25		7
Trésorerie nette	-20 946			-10 394	-270	5		-31 608
Endettement financier net	51 286	18 551	-12 622	-10 444	-270	32	0	46 533

Par échéance

(En milliers d' euros)	31 août 2016	Part courante	Part non courante
Emprunts obligataires	27 808	86	27 722
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 006	10 110	35 897
Dettes financières diverses	4 325	2 220	2 104
Dettes financières	78 139	12 416	65 722



L'augmentation des dettes financières de 18,5 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants :

- Par Mazars SA de 12,4 millions d'euros auprès de HSBC dont un premier tirage de 8,1 millions d'euros a été réalisé le 30 août 2016 et d'un nouvel emprunt obligataire de 7 millions d'euros ;
- Par Mazars (Strasbourg) de 0,7 million d'euros dans le cadre de l'acquisition du cabinet Joseph Blaess ;
- Par Mazars Japan KK de 70 millions de yens (0,6 million d'euros) dans le cadre de la restructuration de son découvert bancaire de 40 millions de yens.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2015	Acquisitions	Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Titres - sociétés non consolidées	3 465	58	-4		-24	-1	0	3 495
Prêts	9 553	2 267		-746		0	0	11 074
Dépôts et cautionnements	680	556		-114		1	55	1 178
Autres immobilisations financières	15 234	1 167		-1 986	2	0	-3	14 414
Total	28 932	4 049	-4	-2 847	-22	0	52	30 161

Dépréciations	31 août 2015	Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)								
Titres - sociétés non consolidées	0					0	0	0
Prêts	-50		50				0	
Dépôts et cautionnements								
Autres immobilisations financières	-1 010							-1 010
Total	-1 060		50			0	0	-1 010

Valeurs nettes	31 août 2015	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2016
(En milliers d'euros)									
Titres - sociétés non consolidées	3 465	58		-4		-24	-1	0	3 495
Prêts	9 503	2 267		50	-746		0	0	11 074
Dépôts et cautionnements	680	556			-114		1	55	1 178
Autres immobilisations financières	14 224	1 167			-1 986	2	0	-3	13 404
Total	27 872	4 049		46	-2 847	-22	0	52	29 151

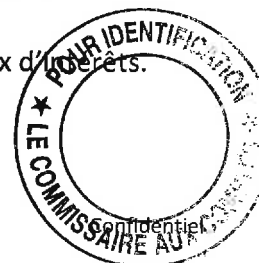
La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Gains de change	753	681
Autres produits financiers	595	570
Reprises sur provisions financières	444	50
Total produits financiers	1 792	1 301
Pertes de changes	571	505
Intérêts et charges financières	2 443	1 650
Dotations aux provisions financières	49	0
Total charges financières	3 063	2 155
Résultat financier	-1 271	-854

La réduction du résultat financier résulte principalement de la baisse des taux d'intérêts.



Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2015	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Réévaluation impact Réserves	Ecart de change	31 août 2016
Indemnités de départ à la retraite	13 897	1 546	-1 175		260	-374	-1	14 153
Risques	9 671	3 075	-2 325		-89		4	10 337
Litiges personnels	2 566	2 007	-1 282		70		-8	3 353
Déménagements locaux	140							140
Provisions	26 275	6 628	-4 783		241	-374	-4	27 983

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2016	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 153	738	13 415
Risques	10 337	4 979	5 358
Litiges personnels	3 353	3 253	100
Déménagements locaux	140		140
Provisions	27 983	8 969	19 014

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9,9 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Il n'existe pas de passif éventuel au 31 août 2016.



Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d' euros)	31 août 2015	31 août 2016
Créances sociales	1 290	1 351
Autres créances fiscales	13 140	12 337
Comptes courants et débiteurs divers	20 229	19 055
Charges constatées d'avance	8 537	6 950
Ecart de conversion actif	14	23
Total	43 210	39 716

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d' euros)	31 août 2015	31 août 2016
Fournisseurs et comptes rattachés	30 563	31 823
Dettes sociales	64 019	70 214
Dettes fiscales	31 615	32 421
Dettes diverses	5 410	5 314
Total	131 607	139 772

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

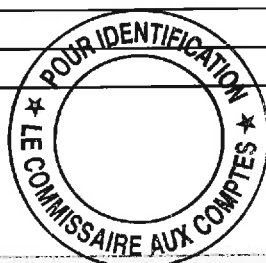
Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2014/2015	2015/2016
Résultat consolidé avant impôt	24 934	28 115
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique (a)	8 310	9 371
Différence de taux / filiales étrangères	-151	-188
Charges non déductibles	411	199
Dividendes	814	886
Divers	-277	9
Sous total (b)	798	906
Charges d'impôt (a+b)	9 108	10 277



10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d' euros)	31 août 2015	31 août 2016
Impôts différés actifs	9 783	11 040
Impôts différés passifs	-1 690	-1 945
Total	8 093	9 095

Note 11 : Rémunération des membres du Conseil d'administration

Les rémunérations revenant aux membres du Conseil d'administration, organe exécutif de Mazars, se sont élevées au titre de l'exercice 2015/2016 à 8 390 milliers d'euros toutes charges comprises. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 12 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d' euros)	31 août 2015	31 août 2016
Cautions données	26 136	24 125



MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes

Société anonyme au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 27 FEVRIER 2017

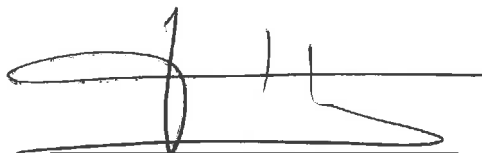
Extrait du procès-verbal

.....
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2016, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 692.794 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 8.878 voix ayant voté contre et 400 voix s'étant abstenues.

.....


Extrait certifié conforme
Hervé HELIAS
Président du Directoire